

| Informations de base | |
|---|---|
| <p>2019/2864(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règles applicables aux cas et aux conditions dans lesquels les contrôles d'identité et les contrôles physiques de certains biens peuvent être effectués à des points de contrôle et les contrôles documentaires peuvent être effectués à distance au départ de postes de contrôle frontaliers</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.20.01 Déplacement et séjour, contrôle des personnes 4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p> | <p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p> |

| Informations techniques | |
|----------------------------------|--|
| Référence de la procédure | 2019/2864(DEA) |
| Type de procédure | DEA - Procédure d'acte délégué |
| Sous-type de procédure | Examen d'un acte délégué |
| | Complétant 2013/0140(COD) |
| État de la procédure | Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur |
| Dossier de la commission | ENVI/9/01592 |